



TRAIL ACACIA M'SSICI 2026

3^{ème} édition

Du 5 au 7 avril 2026



REGLEMENT GENERAL

Article 1 : ORGANISATION

Le Trail Acacia de M'ssici (TAM) est un trail organisé par l'Association Taymat pour la culture et le développement. L'Organisateur peut être contacté à tout moment pour toute demande d'explication ou d'information complémentaire par courriel à l'adresse trailacacia@gmail.com ou par appel ou message WhatsApp au numéro +21271529494. La 3eme édition de Trail Acacia M'ssici 2026 aura lieu du 05 au 07 avril 2026 à M'ssici, province de Tinghir, Caïdat Alnif, Commune M'ssici dans le Sud-est du Maroc.

Article 2 : DEFINITION DE LA COURSE

TRAIL ACACIA M'SSICI (TAM) est une course à pied en allure libre au cœur du désert de la région de M'ssici au Sud-est du Maroc, avec deux catégories de course :

- **COURSE POUR TOUS** : sont des courses ou l'inscription est gratuite et dont l'objectif est d'encourager la population de la région, notamment les enfants et les jeunes à la pratique sportive.
Les distances : 1KM, 2KM, 3KM, 10KM
 - **COURSE SOLIDAIRE** : sont des courses avec des frais d'inscription, et dont 20% des recettes sera investie dans le projet local « Piscine communautaire Taymat ».
Les distances : 10KM, 20KM, 42KM (Marathon)

Article 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au Trail Acacia M'ssici (TAM) est ouverte à toute personne, de toute nationalité qui accepte les règles et les conditions de la course.

Un certificat médical de moins de 2 mois à la date de départ de la course est obligatoire pour la course solidaire (10KM, 20KM, 42KM)

Les personnes âgées de moins de 18 ans sont autorisées à participer à la compétition sous réserve de présenter une autorisation parentale dûment remplie et légalisée.

Article 4 : MODE D'INSCRIPTION

COURSE POUR TOUS : Les inscriptions se font sur place au local de l'association Taymat tous les jours entre 9h00-12h00 et 16h00 -18h00, ou en ligne sur le site officiel du TAM <https://trailacacia.com/>.

COURSE SOLIDAIRE : les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site du TAM
<https://trailacacia.com/>

Toute inscription engage personnellement son auteur. Le transfert d'inscription ou la cession de dossard à un tiers est strictement interdit. Tout participant porteur d'un dossard obtenu



TRAIL ACACIA M'SSICI 2026

3^{ème} édition

Du 5 au 7 avril 2026



en infraction avec le présent règlement pourra être mis hors course ou être reconnu responsable de tout dommage si un accident survient durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenu ou causé par ce dernier dans ce type de situation.

L'organisateur se réserve le droit de clôturer les inscriptions à tout moment.

Article 5 : PROGRAMME

Samedi 04 avril 2026

À partir de 10h au 18h: retrait des dossards pour les participants de **la course pour tous** sur place au siège de l'association Taymat pour la culture et le développement. sur présentation d'une pièce d'identité.

À partir de 12h: Accueil des participants à **la course solidaire** à M'ssici.

À partir de 14h: Remise des dossards, vérifications techniques, administratives et médicales (chaque concurrent devra obligatoirement avoir rempli les conditions techniques et administratives prévues par l'organisateur)

20.00 Heure : Dîner, soirée en l'honneur des participants à la course solidaire et briefing.

21.00 Heure : Nuit au bivouac (les tentes sont prévues en double ou en triple)

Dimanche 05 Avril 2026

À partir de 8h00 au 9h00 : retrait des dossards pour les participants à **la course pour tous** sur place. sur présentation d'une pièce d'identité.

9.00 Heure : Accueil des invités, cérémonie d'ouverture

A partir de 9.30 Heure : Départ des courses pour tous (1Km, 2Km, 3Km) masculin et féminin

10.30 Heure : Départ de la course de 10KM pour **la course pour tous** et **la course solidaire (1^{er} étape)**

12.00 Heure : cérémonie de remise des prix, soirée musicale animée par des groupes locaux.

14.00 Heure : Déjeuner (participants à la course solidaire & les invités)

Lundi 06 Avril 2026

2eme étape de la course solidaire

Distance : 20 km environ

06.00 Heure : Petit déjeuner.

09.00 Heure : Départ de la course.

Fin d'étape.

13.00 Heure : Déjeuner,

18.00 Heure : Briefing, remise des prix, des ateliers (calligraphie amazighe Tifinagh, jeux de société traditionnels)

20.00 Heure : Dîner, nuit au bivouac (les tentes sont prévues en double ou en triple).

Mardi 07 Avril 2026



TRAIL ACACIA M'SSICI 2026

3^{ème} édition

Du 5 au 7 avril 2026



3eme étape de la course solidaire

Distance : 42 km environ

05.00 Heure : Petit déjeuner.

07.00 Heure : Départ de la course.

Fin d'étape.

15.00 Heure : Déjeuner.

18.00 Heure : cérémonie solidaire et de clôture :

- Présentation du projet piscine communautaire Taymat et les premiers résultats de collecte,
- Remise des prix symboliques aux coureurs et bénévoles,
- Soirée musicale animée par des groupes locaux, témoignages des habitants et partenaires.

20.00 Heure : Dîner, nuit au bivouac (les tentes sont prévues en double ou en triple).

Mercredi 08 Avril 2026

07.00 Heure : Petit déjeuner

09.00 Heure : Fin de l'événement et départ des participants.

Article 6 : VÉRIFICATIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES.

Course pour tous : les vérifications auront lieu le jour de l'épreuve 05 avril 2026 a de 8h a 9h

Course solidaire : Les opérations de vérification se dérouleront le 4 avril 2026 à partir de 14 h pour les participants engagés sur les trois étapes. Les participants inscrits à une ou deux étapes effectueront les vérifications la veille de leur course, à partir de 14 h.

Chaque concurrent devra obligatoirement avoir rempli les conditions techniques et administratives prévues par l'organisation en présentant les documents originaux du dossier d'inscription.

À nous renvoyer par Email au plus tard un mois avant le départ et Vous devez impérativement fournir les originaux le jour du contrôle le dossier d'inscription complet :

- Le formulaire d'inscription rempli, daté et signé.
- Le formulaire d'engagement rempli, daté et signé.
- La photocopie de CIN ou du passeport (pour les étrangers) en cours de validité.
- 1 Photo d'identité.
- Certificat médical de moins de 2 mois
- L'attestation d'assurance rapatriement (pour les étrangers)
- Reçu de paiement des frais d'inscription

Si les documents ne pouvaient être présentés le jour du contrôle, la mise hors course pourra être décidée sans remboursement des frais engagés.



TRAIL ACACIA M'SSICI 2026

3^{ème} édition

Du 5 au 7 avril 2026



Article 07 : ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES DES CONCURRENTS

- Gobelet personnel pour les ravitaillements
- Réserve d'eau (au moins 1L)
- Téléphone mobile

Article 8 : BALISAGE ET SIGNALISATION

Les participants devront impérativement suivre le balisage des étapes.

Le parcours sera indiqué par des balises tous les 500 mètres environ.

Plusieurs points de repères naturels serviront d'indications supplémentaires afin que les participants restent sur l'axe du parcours

Article 9 : POINT DE CONTRÔLE & RAVITAILLEMENT

Les postes de contrôle seront espacés tous les 05 kms environ pour les courses de 10KM et 20KM. Tous les 10 Kms environ pour le marathon. Ils serviront au ravitaillement et au pointage.

Le passage à chaque poste de contrôle est obligatoire pour chaque concurrent, sous peine de pénalité. Une assistance médicale sera présente à chaque poste et aura comme mission d'aider, de soigner ou d'arrêter un coureur défaillant.

L'organisation se charge de l'approvisionnement en liquide et solide aux points de contrôle.

Article 10 : SECURITE

L'organisateur déployera un dispositif de secours afin de garantir la sécurité et l'assistance médicale des coureurs. Des signaleurs seront présents sur les parcours et la gendarmerie et les autorités locales seront prévenues de la tenue de la manifestation. Les blessés ou malades seront pris en charge par une équipe des secouristes sur place. Toutefois, chaque participant a l'obligation d'apporter son assistance à une victime concurrente d'un accident jusqu'à l'arrivée des secours.

Article 11 : ASSISTANCE MÉDICALE

Une équipe médicale choisie par l'organisation et composée de médecins, d'infirmières, sera présente pendant la durée de l'épreuve et sur le terrain. Elle pourra mettre hors course un concurrent qu'elle jugera inapte à continuer l'épreuve.

Article 12 : ASSURANCES & DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour couvrir la compétition. Tous les autres participants sont tenus de contracter une assurance à titre individuel.

Chaque concurrent déclare qu'il n'a aucune contre-indication pour la pratique de la course à pied en compétition et participe en pleine connaissance des risques que le déroulement de cette compétition peut lui occasionner et dégage l'organisation de toute responsabilité en cas de défaillance physique



TRAIL ACACIA M'SSICI 2026

3^{ème} édition

Du 5 au 7 avril 2026



L'organisation décline toute responsabilité dans l'éventualité d'un accident ou d'une défaillance des coureurs du fait de problèmes de santé ou d'une préparation insuffisante. Les concurrents assument pleinement la responsabilité de leur participation et s'engagent à ne lancer aucun recours contre l'organisateur de l'évènement de Trail Acacia M'ssici en cas de dommages ou de séquelles consécutives à la course.

Tout abandon devra être signalé au responsable du poste de contrôle le plus proche, le dossard sera remis au responsable du poste.

L'attestation d'assurance rapatriement est obligatoire pour tous les participants étrangers.

Article 13 : CLASSEMENT & RECOMPENSE

Course pour tous :

Classement individuel : top 5 pour chaque catégorie garçons et filles

1KM, 2KM, 3KM : (Trophée, survête, Tishurt, casquette, médaille, Attestation)

10KM:

- 1er : 2000 DH, Trophée, Tishurt, casquette, médaille, attestation
 - 2ème : 1000 DH, Trophée, Tishurt, casquette, médaille, attestation
 - 3ème : 500 DH, Trophée, Tishurt, casquette, médaille, attestation
 - 4ème : Trophée, Tishurt, casquette, médaille, attestation
 - 5ème : Trophée, Tishurt, casquette, médaille, attestation

Course solidaire :

Pour chaque étape :

Classement individuel homme : top 3

Classement individuel femme : tope 3

Classement équipe : top 3

- L'équipe devra être constituée de 4 coureur minimum)
 - Le classement de chaque étape se fait par le temps réalisé et éventuellement majoré des pénalités reçues.
 - Classement par équipe : le classement de l'étape se fait par l'addition des quatre meilleurs temps de l'équipe majorée des éventuelles pénalités reçues. C'est la moyenne de ces trois meilleurs temps qui déterminera le résultat réalisé par l'équipe.

Article 14 : LES TARIFS D'INSCRIPTION POUR LA COURSE SOLIDAIRE :

- Parcours 10Km environ (2 nuits) (200 euros / 2000 DH)
 - Parcours 21 Km environ (2 nuits) (300 euros / 3000 DH)
 - Parcours 42 Km environ (2 nuits) (400 euros / 4000 DH)
 - Pack 3 parcours (4 nuits) (800 euros / 8000 DH)

Ce prix comprend :

- Nuit au bivouac (pension complète, les tentes sont prévues en double ou en triple).



TRAIL ACACIA M'SSICI 2026

3^{ème} édition

Du 5 au 7 avril 2026



- Les ravitaillements en liquide et solide.
- L'assistance médicale pendant la course.
- La médaille, le tee-shirt, casquette et le dossard de la course
- La logistique.
- Assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.
- La cérémonie de clôture.

L'inscription s'effectue directement sur la plateforme en ligne

Article 15 : ANNULATION D'ENGAGEMENT

La demande d'annulation doit être formulée par lettre recommandée auprès de l'organisation afin d'éviter toute contestation.

Toute demande d'annulation intervenant à moins un mois avant la date initiale de départ de Trail Acacia M'ssici 2026.

. Les frais d'annulation pour le participant sont les suivants :

- Avant la date 04/03/2026, 500 DH (50€) seront retenus pour les frais de dossier.
- Passée la date du 04/03/2026 à minuit, 50% seront retenus pour les frais de dossier et le reste sera transmis pour le projet solidaire « Piscine communautaire Taymat ».
- Passée la date du 15/03/2026 à minuit, aucun remboursement ne sera accepté, le reste sera transmis pour le projet solidaire « Piscine communautaire Taymat ».

Article 16 : DROIT À L'IMAGE

L'organisateur se réserve l'exclusivité des droits en ce qui concerne la couverture photo et vidéo de Trail Acacia M'ssici. En participant à TAM, le concurrent accepte que l'organisateur puisse utiliser son image (promotion, publicité, etc...) dans le monde entier

Chaque participant autorise expressément les organisateurs du Trail Acacia de M'ssici ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au Trail Acacia de M'ssici, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les parents autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit (partenaires et médias) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les enfants pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels ou publicitaires.

Article 17 : REPORT - MODIFICATION - ANNULATION

En cas de report de date suite à des contraintes liées à cas de forces majeures, d'empêchements de l'organisation de réaliser pour toutes causes (de catastrophe naturelle,



TRAIL ACACIA M'SSICI 2026

3^{ème} édition

Du 5 au 7 avril 2026



d'épidémies, d'interdiction de la préfecture...etc) la liste n'étant pas exhaustive, l'événement sera déplacé à un report de date ultérieure.

En cas d'empêchement du concurrent à participer à ce report de date, il pourra être remboursé de 50% s'il décide de ne pas participer.

Il ne sera effectué ni dédommagement, ni indemnités, liés à l'état de fait évoqué dans cet article, dépendant ou indépendant de la volonté de l'organisateur.

L'organisation se réserve le droit de modifier l'heure ou le jour du départ ou tout ou une partie du parcours, suite à un événement indépendant de sa volonté ou motivé par la sécurité des participants et du staff.

Article 18 : VALEURS ET RESPECT

- Chaque participant s'engage à ne laisser aucun déchet sur le parcours.
- Respect du balisage : il est formellement interdit de déplacer, modifier ou retirer les éléments de balisage installés par l'organisation.
- Les coureurs s'engagent à porter assistance à toute personne en difficulté et à prévenir les secours en cas de besoin.
- Il est impératif de respecter l'ensemble des bénévoles et du personnel encadrant la course.

Sanctions : le non-respect de ces règles pourra entraîner une pénalité ou une élimination de la course.

Article 19 : PÉNALITÉS

1. Absence de certificat médical le jour du contrôle (départ refusé).
2. Absence l'assurance individuelle le jour du contrôle (départ refusé).
3. Absence de pièce d'identité au contrôle le 14 avril 2026 (pénalité de 30 minutes), le concurrent devra néanmoins justifier de son identité avant le départ (à l'appréciation du directeur de course).
4. Absence de gobelet (pénalité de 30 minutes).
5. Postes de contrôles manqués : Une heure de pénalité.
5. le non-respect des règles définis dans l'article 18 (pénalité de 30 minutes)

Article 20 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et accepte sans réserve toutes les clauses.